



**Jean Rinaldi président de CCARRA et Pierre Leruz Président du CRIIREM**

## **VIZILLE Les antennes-relais sont-elles dangereuses ?**

### **De l'information sur les antennes relais**

jeudi dernier, après la manifestation du collectif "Vizille sans interférence" sur la place du Château, les personnes désireuses d'en savoir un peu plus sur les antennes relais et les ondes en général, était invité à une réunion d'information.

Cette réunion, prévue au club house du rugby, s'est finalement tenue en la salle République devant une vingtaine de personnes. Après un rapide rappel des faits par Adam Fuchs, parole a été laissée à Jean Rinaldi président de la Ccara (Coordination citoyenne antennes-relais Rhône-Alpes) puis à Pierre Leruz président du Criirem (Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électro magnétiques non ionisants).

Dans leurs exposés, les deux hommes ont mis en avant la dangerosité des ondes et pointé ce qui relève, selon eux, de l'illégalité concernant l'antenne relais installée sur le stade municipal.

### **Des mesures officielles réalisées près du stade**

Permis de construire plutôt qu'autorisation de travaux, manquement au code des postes et des télécommunications électroniques, non-information à la direction de jeunesse et sport, non-information de la Drac (direction des affaires culturelles), non prise en compte des animaux protégés et bien sûr des risques sur le voisinage...

Loin de souhaiter la disparition de la technologie de téléphonie sans fil, ils cherchent surtout à obtenir que son fonctionnement soit soumis à des obligations réglementaires qui la rendent compatible avec le respect de la santé, notamment d'abaisser à 0,6 volts/m le niveau d'exposition aux rayonnements des antennes relais de téléphonie mobile, ce qui est suffisant à leur fonctionnement, et leurs éloignements des lieux sensibles.

Une norme que des villes et des pays européens reconnaissent, mais que la France refuse de faire appliquer. En effet si la norme admise en Europe est de 3 volts/m, en France elle est de 41 ou 61 volts/m.

Pour étayer leurs craintes, les membres du collectif ont fait réaliser des mesures officielles chez un riverain du stade, ils espèrent que celles-ci seront prêtes à être rendues publiques le 15 décembre, jour de la réunion d'information sur l'installation des antennes, organisée par la municipalité à 20 h 30 à La Locomotive.

**Publié le** 06/12/2015 à 06:00